

Décision 230724-01

MAIRIE DE VIRIAT**DECISION DU MAIRE****OBJET : Travaux d'isolation et d'étanchéité des locaux techniques des Basse***Monsieur le Maire,***RAPPORTE**

Compte tenu des nombreuses fuites de toiture des ateliers municipaux, la réfection de l'étanchéité de la toiture est devenue urgente et prioritaire.

Les travaux consistent à réaliser l'étanchéité et l'isolation de 575m² de toiture des ateliers.

Il est précisé que ce dossier est soutenu par le plan d'équipement territorial financé par la GBA pour un montant de 12 631.85€

La consultation mise en ligne sur la plate forme <https://marchespublics.ain.fr/> s'est déroulée du 23 mai au 24 juin 2024.

3 entreprises ont répondu à la consultation.

Après analyse des 3 offres,

A DECIDE

de retenir la proposition remise par la société DAZY pour un coût total de 94 997.73 € HT soit 113 997.28€ TTC. Les travaux sont prévus cet automne pour une durée de 2 mois

INFORME

le conseil municipal du 23 juillet 2024 de sa décision

Fait à Viriat, le 23 juillet 2024

LE MAIRE,
Bernard PERRET

